

DATE DE CONVOCATION  
06/06/2025

DATE D’AFFICHAGE  
06/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
19
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 16 juin**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

**Etaient présents**

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Bertrand VERSTRAETE.

**Absents excusés**

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE  
Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON  
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER  
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL  
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

**Absente non excusée**

Mme Agathe PETRIGNANI

**Secrétaire de séance** : Mme Sara ROUZIÈRE

**Délibération n° 25.06.16/11**

**Objet / Actualisation des tarifs de l’Espace de Vie Sociale**

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE, Maire-Adjoint responsable de la commission Jeunesse, présente aux membres du Conseil municipal le projet des nouveaux tarifs pour les activités engagées et réalisées dans le cadre de l’Espace de Vie Sociale (EVS).

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE précise que la nouvelle grille tarifaire sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, et s’établit comme suit :

ACTIVITES	Gibervillais	Extérieurs
Activité sans dépense de matériel (Ex: randonnée, karaoké,...)	Gratuit	Gratuit
Activité avec une dépense liée à l'achat de matériel (cuisine, bricolage,...)	1 €	1,50 €
Repas partagé	3,50 €	5,00 €
Activité avec intervention d'un prestataire (parc d'attraction, visite d'un château,...)	demi-tarif	demi-tarif + 1,50 €
	1,00 € à partir du 3ème enfant	
Projet spécifique (sortie à paris, sports d'hiver...)	A définir selon coût global	A définir selon coût global
Sorties ayant déjà un tarif préférentiel pour les Espaces de Vie sociaux	Application du tarif sans aucune réduction	

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ;**

**ADOpte** la nouvelle grille tarifaire applicable aux services de l'EVS, telle que présentée ci-avant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,  
Sara ROUZIÈRE



Le Maire,  
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20250616-250616-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025